

Economie nationale

LES PRÉVISIONS OPTIMISTES DU FMI

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7448 – MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Education

LES INTENDANTS EN GRÈVE EN DÉCEMBRE

Page 4

PROJET DE LOI DE FINANCES 2023

LE QUITUS DE L'APN



Comme prévu, les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier le projet de loi de finances pour 2023 (PLF 2023), lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'Assemblée, en présence du ministre des Finances Brahim Djamel Kassali et de plusieurs ministres. Ce PLF est certainement le plus grand budget adopté depuis l'indépendance, selon les observateurs. La priorité absolue a été donnée à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

Page 3

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

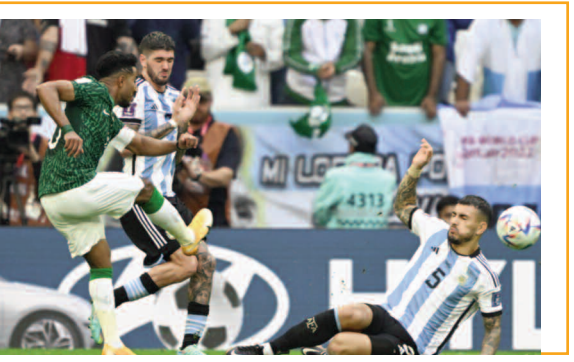
Plus de 9 000 cas recensés

Page 5

COUPE DU MONDE 2022

L'Arabie Saoudite renverse l'Argentine

Page 13



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

UGTA D'AKBOU

Le syndicat compte déterrer ses revendications

L'UNION locale (UGTA) d'Akbou a battu le rappel de ses troupes la semaine dernière pour tenir une conférence des cadres. La rencontre a été organisée à la salle des délibérations de la mairie d'Akbou en prévision du prochain congrès de l'union de wilaya. Les participants à cette rencontre ont abordé la situation socio-économique de la wilaya soulignant «la nécessité» d'adopter un plan de sauvetage socio-économique d'urgence en faveur des nombreuses entreprises qui font face à des difficultés depuis plusieurs années dont la Platière de Boudjellil, les Briqueteries de Seddouk et Remila, l'entreprise de Céramique Tiab, l'entreprise de préfabrication légères d'Aluminium (EPLA), l' entreprise nationale de liège (ENL), etc. Ils ont plaidé en faveur de la réhabilitation de ces entreprises et garantir la pérennité de l'emploi aux travailleurs. Les syndicalistes de l'Ugta locale ont jugé la rencontre d'Akbou comme «un véritable succès» du fait de «son débat franc et sincère qui a rayonné les travaux», ont-ils fait remarquer. Le débat sur les libertés syndicales et les revendications phares du syndicat a été relancé ceci non s'attarder sur la revendication de l'amélioration du pouvoir d'achat, le retour au système de retraite à 32 ans de services et la retraite proportionnelle. Ainsi, la centrale syndicale a été interpellée afin de «relancer la revendication de la retraite anticipée et sans condition» qui a, pour rappel été, supprimée il y a quelques années, dénonçant ensuite, «la baisse tragique du pouvoir d'achat, le mutisme des autorités quant à la répression qui s'abat sur les délégués syndicaux dans de nombreux secteurs dont la formation professionnelle, la santé…». Les cadres syndicaux de l'Ugta d'Akbou et ses environs «réclament un plan socio-économique d'urgence et d'investissement en faveur de la wilaya notamment, dans le développement durable» et dénoncent «les pratiques de certains ministères et administrations qui nuisent à la pratique syndicale», et se déclarent «solidaire avec les travailleuses et travailleurs du secteur de la formation professionnelle et se déclarent partie prenante de ce conflit». Les cadres syndicaux de la daïra d'Akbou appelle, par ailleurs, l'Union de wilaya à organiser, en urgence, une conférence de wilaya et mettre en place une feuille de route afin de freiner les abus de certains responsables à l'égard des travailleurs et revendiquer une prise en charge effective des problèmes qui ne cessent de s'accumuler notamment, «le paiement des salaires, des sanctions abusifs, etc.».

De Béjaïa, N. Bensalem

EDUCATION

Les intendants en grève du 4 au 8 décembre

Les fonctionnaires des services économiques du secteur de l'éducation reviennent à la charge et annoncent un mouvement de grève du 4 au 8 décembre prochain, et ce pour des revendications socioprofessionnelles.



L'assemblée générale du Conseil national du syndicat autonome des travailleurs des services économiques du secteur de l'éducation, qui s'est réuni les 18 et 19 novembre à Blida, a annoncé l'organisation d'une semaine de grève non renouvelable, du 4 au 8 décembre, justifiant cette décision par l'échec du dialogue avec le ministère de l'Education nationale autour du statut particulier des travailleurs du secteur.

Dans un communiqué rendu public, le syndicat estime que le projet de loi portant sur le statut particulier des travailleurs n'est toujours pas à la hauteur des aspirations de la base, d'autant plus, dit-il, que le ministre Belabed avait assuré précédemment qu'il veillerait à ce que ce projet de loi réponde aux revendications soulevées par toutes les catégories de travailleurs. Les membres du Conseil national ont, par ailleurs, décidé de continuer à organiser les rassemblements et les sit-in devant les directions de l'éducation de wilaya tous les mardis, en plus de poursuivre le boycott de l'envoi des chèques et situations financières à la direction de l'éducation et au Trésor public, tout en préparant le processus de collecte et de restitution des agréments avant de les déposer auprès du secrétaire général du syndicat, et ce dans un premier temps.

Les membres du Conseil national ont convenu d'organiser des rassemblements régionaux à partir du mardi 6 décembre 2022, à partir de la région sud dans les deux wilayas d'El-Oued et Adrar, en plus de la région ouest représentée par la wilaya de Relizane, et celle du centre devant la direction de l'éducation de la wilaya de Bouira, et enfin à l'est devant le siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Constantine. Il sera également question d'organiser un deuxième rassemblement national devant le siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Boumerdès le 14 décembre, avec recours à une grève nationale ouverte en cas de non-satisfaction des revendications du syndicat, qualifiées de « légitimes ».

Le Conseil national du syndicat a tenu à souligner que concernant son choix d'opter pour des mouvements de protestation n'est pas un objectif, car il souligne qu'il s'agit d'un moyen qui leur est imposé pour faire valoir leurs revendications.

Pour rappel, les travailleurs des services économiques ne sont pas à leur première action de contestation. Le syndicat appelle à l'accélération de la délivrance d'une licence pour le grade d'assistant et d'assistant principal des services économiques, afin de leur permettre de participer aux concours professionnels de promotion au grade d'intendant adjoint. Il revendique également la promotion des intendants adjoints chargés de la gestion au grade d'intendant ainsi que la révision des statuts particuliers pour tous les travailleurs du secteur de l'éducation nationale, et ce de manière équitable.

Lynda Louifi

INADÉQUATION DES COMPÉTENCES

Anticiper les besoins comme alternative

L'INADÉQUATION DES compétences mine le marché de l'emploi. Une situation qui a un impact direct sur l'individu, chercheur d'emploi, et l'entreprise et, par ricochet, l'économie nationale. L'Algérie, qui ambitionne de diversifier son économie, est appelée à miser sur les compétences et à les mettre au service de l'économie. L'anticipation des besoins en compétences pour s'adapter aux besoins socio-économiques se présente comme une alternative. C'est ce que propose l'Organisation internationale du travail (OIT) à travers le projet STED-AMT.

La question a été discutée par les experts de l'OIT lors d'un atelier de formation pour des représentants de la presse nationale, organisé avant-hier à Alger sous le thème « Compétence pour le commerce et la diversification économique : alignement des compétences sur les stratégies de développement ». Une présentation détaillée du projet STED-AMT (Alignement des compétences sur les stratégies de développement sectoriel), financé par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), a été présenté par Rachaâ Bedjaoui-Chaouche, cheffe de projet, laquelle a mis en avant l'importance de l'anticipation des besoins en compétences.

Ainsi, l'OIT propose cet outil d'assistance technique afin d'aider les décideurs politiques, en collaboration avec le secteur économique et les organisations patronales et les travailleurs à développer une réflexion de portée stratégique qui permette de donner au secteur économique des compétences, afin de promouvoir « l'employabilité des travailleurs, la compétitivité des entreprises et la croissance économique ».

Ce projet mis en œuvre par le bureau de l'OIT pour l'Algérie, le Maroc, la Libye, la Mauritanie et la Tunisie vise à améliorer la compétitivité et la création d'emploi dans ces pays, et ce à travers la mise en œuvre de stratégies efficaces de développement et d'utilisation des compétences dans certains secteurs d'exportation. Il est question d'appuyer la croissance et la création d'emploi dans des secteurs à fort potentiel d'exportation et de diversification économique. Trois secteurs sont ainsi identifiés. Il s'agit de l'industrie agroalimentaire (l'huile d'olive), la sidérurgie (électroménagers), la chimie, les caoutchouc et plastique (engrais azoté).

Il est question d'analyser l'offre et la demande actuelle de compétences, de dégager les déficits existants et futurs en la matière et de proposer des actions visant à remédier à l'inadéquation de l'offre et de la demande de compétences, le résultat attendu étant la mise en place d'un mécanisme national et sectoriel dédiés à la question d'évaluation des besoins en compétences. Ce projet sera réalisé en trois phases déterminées par le projet. Le rôle des médias a, par ailleurs, été souligné par la cheffe de projet STED-AMT, qui a affirmé qu'avec ces ateliers, l'OIT entend construire une relation de partenariat pérenne avec les médias pour la prise en charge médiatique conséquente de cette préoccupation aux enjeux socio-économiques. Des propositions ont en effet été faites par les participants sur la stratégie à adopter pour convaincre les parties concernées sur la nécessité de l'anticipation des besoins en compétences et surtout sur la structures qui sera chargée de réaliser ce travail.

Lilia Aït Akli

PROJET DE LOI DE FINANCES 2023

Le quitus de l'APN

Comme prévu, les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier le projet de loi de finances pour 2023 (PLF 2023), lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'Assemblée, en présence du ministre des Finances Brahim Djamel Kassali et de plusieurs ministres.



Ce PLF est certainement le plus grand budget adopté depuis l'indépendance, selon les observateurs. Les chiffres avancés lors de la présentation du projet dénotent le grand effort fourni par le gouvernement en matière de maintien du caractère social de l'Etat, des transferts sociaux et du soutien aux produits de première nécessité. La priorité absolue a été donnée à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

De plus, il est question d'une hausse conséquente dans les budgets de fonctionnement (+27%), notamment avec l'augmentation prévue des salaires au bénéfice des travailleurs tous secteurs confondus, pensions de retraites et autres allocations de chômage. Il faut souligner, à cet égard, que le PLF 2023 a été exceptionnel, en raison de ses nombreuses exonérations de taxes et autres impositions, ainsi que les facilitations fiscales, parafiscales et douanières accordées à certaines opérations d'importation.

Sur les 46 projets d'amendement introduits par les élus, 11 seulement seront soumis pour adoption, après examen de la commission.

Entre autres amendements rejetés, on peut citer celui relatif à l'importation de véhicules d'occasion de moins de cinq ans, en raison de son impact sur les recettes du dédouanement et du fisc. Cet amendement avait suscité de gros espoirs chez les Algériens, qui espéraient importer des véhicules d'occasions plus vieilles, en raison de leur prix abordables dans le marché européen.

Parmi les amendements retenus, on cite l'autorisation d'importer un matériel agricole de sept ans au lieu de 5 ans, afin d'offrir aux agriculteurs l'opportunité d'acquérir ces équipements et l'augmentation des avantages fiscaux appliqués sur l'importation des véhicules hybrides. On est allé jusqu'à 80% d'exonération sur les véhicules essence et électrique à 1800 cm3 et 50% pour les autres véhicules.

Il faut noter que ce PLF 2023 a été élaboré sur la base d'un prix référentiel prévisionnel du baril de pétrole de 60 dollars, pour la période entre 2023 et 2025, il est aussi prévu un taux de croissance moyen de 4,1% en 2023 et de 4,4% en 2024.

Selon le premier argentier du pays, les dispositions contenues dans le projet de loi de finances (PLF) 2023 viennent donner une nouvelle dynamique à l'économie nationale et consolider la politique sociale de l'Etat.

M. Kassali a précisé que ce texte de loi se focalise sur le renforcement des mesures décidées par le gouvernement en vue d'encourager l'investissement, la diversification de l'activité économique, la préservation des acquis sociaux, l'amélioration du pouvoir d'achat, la maitrise de l'inflation et la récupération des équilibres financiers internes et le financement interne de l'économie tout en poursuivant la numérisation du secteur des finances et l'amélioration de la qualité du service public.

Entre autres incitations fiscales à l'investissement, le ministre a cité les exonérations au profit des start-up et des incubateurs, l'exemption d'impôts et de taxes dans les opérations d'exportation effectuées par les personnes morales, l'institution d'un taux réduit de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) fixé à 10 % au profit des sociétés productrices qui acquièrent des matériels de production pour augmenter leurs capacités de l'autofinancement, la suppression de l'application de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) sur les entreprises de production et les professions libérales et l'introduction d'exonérations pour soutenir l'activité agricole. Concernant le volet social, il a rappelé que l'Etat poursuivra la subvention de la majorité des produits alimentaires de large consommation à l'instar de la semoule, de l'huile, du pain et du lait, de l'électricité, de l'eau, du gaz et de l'essence en vue de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, ajoutant que la hausse de la valeur du dinar face à l'euro entrainera la baisse des prix des produits importés, ce qui devra freiner l'inflation dans le pays.

Evoquant les moyens de financement du déficit prévu en 2023, le ministre a écarté le recours au financement extérieur, mais plutôt au financement intérieur à travers le recours au marché financier outre la mobilisation de ressources financières importantes par l'adoption de mesures contenues dans le programme du gouvernement à même d'alléger la pression sur le budget de l'Etat par le développement des outils de financement bancaire.

Mohamed Kouini

SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UNION AFRICAINE

Lamamra à Niamey

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a pris part hier à Niamey, à la réunion du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) préparatoire au Sommet extraordinaire sur l'industrialisation et la diversification économique en Afrique, ainsi que sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère, qui a précisé que les ministres des Etats membres de l'UA examineront les rapports thématiques et les projets de décisions qui seront soumis pour adoption au Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA que la capitale du Niger accueillera le 25 novembre.

«L'objectif étant de renouveler l'engagement collectif des dirigeants africains en faveur de la transformation structurelle, de la diversification économique et de l'accélération du processus d'opérationnalisation de la ZLECAf, dans le cadre d'une approche intégrée tendant à promouvoir la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063», a-t-on expliqué.

«Intervenant dans un contexte international marqué par des crises et des tensions géopolitiques croissantes, cette échéance continentale revêt une importance particulière pour l'Algérie dont l'engagement panafricaniste est constant», a souligné la même source.

A cet égard, M. Lamamra saisira l'occasion de la réunion du Conseil exécutif de l'UA pour «mettre en exergue les progrès réalisés par l'Algérie sur la voie du développement de son économie et de la diversification de ses exportations hors hydrocarbures, tout en plaidant pour le renforcement de l'action africaine commune afin de mettre l'Afrique à l'abri des tensions internationales récurrentes et de la prémunir du climat de polarisation qui en résulte», a ajouté le texte.

Le chef de la diplomatie algérienne prévoit également de s'entretenir avec nombre de ses homologues africains «dans le cadre de la tradition de consultation et de coordination» sur les questions d'actualité aux niveaux international et continental, a conclu la même source.

S.O. Brahim

OPEP+

Pas de révision de l'accord du 5 octobre

PLUSIEURS ministres de l'énergie de pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ont démenti l'existence de discussions en cours sur une éventuelle révision de l'accord conclu par l'Opep et ses alliés (Opep+) le 5 octobre dernier.

Ces réponses surviennent après de récentes affirmations et autres déclarations médiatiques sur une révision du dernier accord sur les quotas de production de pétrole. Ces spéculations ont rapidement secoué le marché du brut, alors que d'autres experts avancent l'hypothèse d'un scénario pour anticiper sur les décisions d'une prochaine réunion du cartel et ses alliés, ou bien pour connaitre les véritables intentions des grands producteurs les plus influents de l'OPEP+

A cet effet, le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, a affirmé hier qu'»il n'y a pas de discussions en cours sur une révision de l'accord du 5 octobre dernier. Les décisions de l'OPEP+ sont prises en toute transparence lors des réunions et à l'unanimité de ses membres».

«Les spéculations sur d'improbables révisions des niveaux de production de l'OPEP+ sont de nature à perturber le fonctionnement normal des marchés pétroliers», a souligné M. Arkab.

De son côté le ministre de l'Energie saoudien Abdel Aziz Ben Salmane a «démenti catégoriquement» une éventuelle révision de l'accord du 5 octobre, selon l'agence de presse officielle saoudienne (SPA).

«Il est bien connu, et ce n'est un secret pour personne, que l'OPEP+ ne discute d'aucune décision avant ses réunions», a déclaré le prince Abdel Aziz.

Pour le premier pays exportateur de brut au monde la réduction de la production décidée en octobre dernier par l'Opep+ devrait rester en vigueur jusqu'à fin 2023.

Même son de cloche chez le ministre de l'Energie des Emirats arabes unis, Suhail Al Mazrouei, qui a nié mardi, dans un tweet, «toute discussion avec des membres de l'OPEP+ pour réviser l'accord du 5 octobre dernier, valable jusqu'à fin 2023».

Il a également affirmé que son pays s'est engagé à atteindre l'objectif de l'OPEP+ de soutenir l'équilibre du marché.

Le ministre du Pétrole du Koweït, Bader Hamed Youcef Al-Mulla, a, lui aussi démenti ce mardi, l'existence de discussions liées à l'intention de l'alliance OPEP+ d'augmenter la production de pétrole, selon l'agence de presse koweïtienne.

«Le souci du Koweït est de maintenir la stabilité de l'équilibre sur les marchés pétroliers», a-t-il soutenu.

A rappeler que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés avaient décidé, lors de leur 33ème réunion ministérielle, de baisser la production pétrolière totale de l'alliance de 2 millions de barils/jour en novembre. L'alliance avait également décidé de prolonger la durée de la déclaration de coopération (Doc) jusqu'à fin 2023.

M. K.

Page 04_Mise en page 1 22/11/2022 18:27 Page 1

ECONOMIE NATIONALE

Les prévisions optimistes du FMI

La cheffe de mission du FMI, Geneviève Verdier, a été très claire et directe lors de sa conférence de presse tenue avant-hier à l'hôtel El Aurassi à Alger, à l'occasion de la fin de sa visite en Algérie. Cette visite d'une dizaine de jours a débuté le 6 novembre dernier, durant laquelle elle s'est entretenue avec de hauts responsables de l'Etat, des membres du gouvernement, le gouverneur de la Banque d'Algérie ainsi que des députés et des membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale.



Pour la représentante du FMI, il faut saluer «les progrès réalisés en matière de réformes budgétaires, en particulier dans les domaines de la fiscalité et de la gestion des finances publiques», tout en mettant en garde contre la «persistance» de la «forte dépendance» de l'économie algérienne aux hydrocarbures. En effet, l'Algérie tire en effet l'essentiel de ses devises des ventes du pétrole et du gaz, même si les exportations hors hydrocarbures ont atteint un niveau historique de plus de 5 milliards de dollars en 2021 et pourraient augmenter pour atteindre 7 milliards de dollars en 2022.

Pour la mission du FMI, des «risques importants» pour l'économie algérienne existent. «La persistance d'une forte dépendance à l'égard des recettes tirées des hydrocarbures et l'augmentation considérable des dépenses prévues en 2023 sont des sources de risques importants pour les perspectives des finances publiques dans un contexte de forte volatilité des prix des matières premières et d'incertitude mondiale exceptionnelle», a déclaré la représentante du FMI dès le début de sa conférence de presse. Pour Mme Verdier, les perspectives à court terme de l'économie algérienne ont enregistré une sensible amélioration, en raison notamment de la hausse des prix des hydrocarbures et des efforts de diversification économique. «L'économie algérienne connaît une reprise que nous saluons, après de dures années liées à la crise sanitaire», a souligné Mme Verdier.

«Les perspectives à court terme de l'économie algérienne sont favorables», selon la représentante du FMI, expliquant que les recettes exceptionnelles provenant des hydrocarbures ont atténué les pressions sur les finances publiques et extérieures.

Ainsi, en 2022, le solde des transactions courantes de la balance des paiements devrait afficher son premier excédent depuis 2013.

Selon elle, une hausse significative des exportations hors hydrocarbures a également contribué à cette amélioration.

«Nous notons les efforts des autorités algériennes pour favoriser la diversification économique. L'augmentation de la valeur ajoutée dans les exportations hors hydrocarbures est un développement positif. Nous avons aussi noté les mesures du gouvernement visant à dynamiser le secteur privé, notamment à travers la loi sur les investissements», a-t-elle déclaré.

«La reprise économique suite au choc de la pandémie se poursuit. La croissance du PIB hors hydrocarbures devrait s'accélérer pour atteindre 3,2 % en 2022, contre 2,1 % en 2021», selon la cheffe de mission du FMI, ajoutant que les pertes de production dues au choc de la pandémie seront ainsi en grande partie résorbées.

La croissance du PIB devrait s'établir à 2,9% en 2022, selon les nouvelles prévisions du FMI.

«En 2023, la croissance devrait s'accélérer et l'inflation devrait ralentir, sur fond d'assouplissement de la politique budgétaire», prévoit la mission du FMI.

Par ailleurs, la mission a recommandé une intégration «plus étroite» entre les plans de dépenses et la stratégie de financement de l'Etat dans le cadre du processus d'élaboration du budget, ainsi qu'une diversification des sources de financement pour permettre une mise en œuvre graduelle du rééquilibrage budgétaire.

La révision prochaine de la loi sur la monnaie et le crédit, poursuit la cheffe de mission du FMI, constitue une «opportunité pour renforcer le cadre de gouvernance de la Banque d'Algérie et son indépendance».

A cet égard, la mission salue l'engagement du gouvernement à ne pas recourir au financement monétaire, a-t-elle ajouté.

De plus, Mme Verdier a mis en avant la «résistance» du système bancaire national face aux chocs répétés de ces dernières années, estimant toutefois que sa santé financière «mérite l'attention».

Hamid B.

PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le financement demeure le grand défi

LA CONCRÉTISATION des projets de transition énergétique en Algérie reste tributaire du financement, qui demeure «le grand défi» pour les autorités algériennes. C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, qui a appelé à trouver des partenariats Nord-Sud pour relever ce défi.

S'exprimant lors de l'ouverture des travaux de la conférence intitulée «les interconnexions électriques en méditerranée, facteur d'intégration régionale et catalyseur de la transition énergétique», M. Arkab a indiqué que le rôle attendu des sources d'énergies renouvelables «ne saurait être concrétisé qu'à travers l'augmentation de l'investissement international dans ce domaine».

Le financement des projets de transition énergétique demeure «un grand défi» face à leur concrétisation sur le terrain et la mise en œuvre des projets d'énergie renouvelable et d'infrastructure y afférentes, a-t-il expliqué, ajoutant que la question qui se pose actuellement avec acuité et «sur laquelle nous devons travailler, consiste à réfléchir aux modalités d'instauration de partenariats d'intérêts communs entre le Nord et le Sud à la lumière des défis actuels». Le premier responsable du secteur a passé en revue, dans son allocution, les grandes lignes de la politique nationale de la transition énergétique qui englobe le développement des énergies nouvelles et renouvelables et les mesures de maîtrise de la consommation en vue de préserver les ressources naturelles pour les générations futures.

A ce propos, M. Arkab a rappelé l'introduction de l'hydrogène parmi les priorités du plan du gouvernement. «La mise en place des dernières retouches sur la stratégie nationale de développement de ce segment est en cours», a-t-il dit.

Cependant, le développement de l'hydrogène, précise le ministre, «exige la réunion de plusieurs facteurs, notamment la création du cadre réglementaire et institutionnel et la préparation du capital humain, ainsi que le transfert de la technologie et le financement, et ce, après la recherche de marchés transparents et compétitifs».

De son côté, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualfi a affirmé que l'Algérie, un partenaire énergétique «fiable et engagé», veille à la dimension complémentaire de ses relations avec les pays des deux rives de la Méditerranée.

Ainsi, la coopération dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables entre les deux rives de la Méditerranée revêt «une importance extrême» pour l'Algérie surtout en ce qui concerne la diversification du bouquet énergétique et la promotion du raccordement électrique dans le bassin de la Méditerranée «notamment dans le contexte actuel et à l'avenir», a fait remarquer la ministre.

Mme Moualfi a estimé nécessaire de concrétiser sur le terrain le raccordement du réseau électrique pour tous les pays de la Méditerranée à même d'ouvrir un marché méditerranéen de l'énergie, mettant en avant les capacités «importantes et significatives» des pays de la rive sud en matière d'énergie renouvelable notamment solaire.

Pour sa part, le Pdg de Sonelgaz, Mourad Adjal a affirmé que le groupe s'emploie à créer une nouvelle forme de partenariat entre les associations énergétiques régionales et internationales en vue de travailler de concert et d'aller de l'avant vers le développement du secteur de l'énergie électrique pour servir l'intérêt commun dans la région de la Méditerranée.

Il a relevé l'importance du «Protocole d'Alger» de coopération entre les associations régionales, signé durant les travaux de la conférence, en ce qu'il constitue «la pierre angulaire pour une organisation régionale ouverte pour toutes les associations et les instances exerçant dans le domaine».

Le Protocole d'Alger a été signé par le Comité maghrébin de l'électricité (COMELEC), l'Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME), l'Association des gestionnaires des réseaux de transport de l'électricité méditerranéens (Med-Tso) et l'Association méditerranéenne des agences nationales de maîtrise de l'énergie.

Mohamed M.

Page 05_Mise en page 1 22/11/2022 17:59 Page 1

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

PLUS DE 9 000 CAS RECENSÉS

Plus de 9 000 cas de violence à l'égard des femmes ont été répertoriés par les services de la Sûreté nationale durant les 9 premiers mois de l'année en cours, a indiqué un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Cela constitue une baisse par rapport à l'année dernière.



Lors d'une rencontre nationale portant sur «les efforts fournis par la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale pour la protection des personnes vulnérables», Yasmine Khouas, commissaire de police, cheffe du bureau central de la protection des personnes vulnérables au sein de la direction de la police judiciaire, a fait état de l'enregistrement de plus de 9 000 cas de violence à l'égard des femmes, dont 4 627 cas dans le milieu familial et 4 616 autres en dehors du foyer familial. La même responsable a précisé qu'une baisse a été recensée, par rapport à la même période de l'année 2021, avec respectivement 5 646 cas dans le milieu familial et 5 412 cas en dehors du foyer.

Pour sa part, le lieutenant-colonel au sein de la Gendarmerie nationale, Tarek Toualbia, a déclaré que 7 941 femmes ont été victimes de violence durant l'année en cours.S'agissant des cas de violence perpétrés à l'égard des enfants, le commissaire de police Yasmine Khouas a fait état de 4 992 cas enregistrés en 2022, contre 5 641 autres recensés en 2021.

Elle a expliqué que toutes ces affaires dont sont victimes les enfants ont été liées au meurtre volontaire, au harcèlement sexuel, à la maltraitance, aux coups et blessures entraînant la mort et au kidnapping.

Abondant dans le même sens, la responsable de la protection des personnes vulnérables a ajouté que 640 cas liés à des tranches d'âge de moins de 10 ans ont été enregistrés. «880 cas pour des enfants âgés de 10 à 13 ans, 1 636 cas pour la tranche d'âge de 14 à 15 ans et enfin 1 778 cas pour ceux âgés de 16 à 18 ans», a-t-elle indiqué, ajoutant que les violences ont touché les deux sexes.

Il convient de rappeler que près de 8 000 affaires liées à des violences contre des femmes et des filles ont été traitées durant les huit premiers mois de l'année précédente par les services de la Gendarmerie nationale, a révélé son représentant, Walid Riadh Boukabbou, faisant état d'une «légère stabilité» du phénomène.

M. Boukabbou intervenait lors de la 2e édition de l'atelier du réseau des journalistes pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, organisé par le Programme des Nations unies pour la population (FNUAP), l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), en coordination avec le gouvernement algérien et l'ambassade des Pays-Bas en Algérie.

Mettant en avant le rôle de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre ce phénomène sociétal, il a ainsi fait savoir que pas moins de 7 994 affaires y afférentes ont été prises en charge par cette institution, soit une hausse de 0,56 %, comparativement à la même période de l'année 2020. Ce qui l'amène à relever une «légère stabilité» des actes de violence basés sur le genre, faisant savoir que sur le total des cas recensés, 51 % des faits relèvent de l'humiliation et de la menace, 38 % sont des agressions physiques, 4 % ont trait aux atteintes à la vie personnelle des victimes, alors que 2 % représentent les rapts de filles.

En outre, 2 % également de ces dernières ont subi des actes immoraux et autant ont été incitées à l'acte sexuel, tandis que 1 % d'entre elles ont été sujettes à des harcèlements sexuels, a-t-il ajouté.

S'agissant de la répartition par âge, le même responsable a précisé que 31 % des victimes des violences ont plus de 42 ans, 28 % sont âgées entre 30 et 42 ans, 24 % ont entre 18 et 30 ans et, enfin, 17 % figurent dans la tranche d'âge des moins de 18 ans.

Selon M. Boukabbou, ce fléau a affecté tous les âges et conditions sociales, au sein de la famille et en dehors de celle-ci. Il a également expliqué que les brigades de la Gendarmerie nationale ciblent de manière particulière les zones les plus enclavées pour y marquer leur présence, ajoutant «l'intérêt» accordé par ce corps de sécurité aux actions du gouvernement pour lutter contre le phénomène de la violence faite aux femmes, notamment la campagne de sensibilisation, annuellement menée en prévision de la Journée mondiale de lutte contre ce fléau.

De son côté, la directrice des affaires pénales au ministère de la Justice, Mme Ouriche, a passé en revue les outils juridiques mis en place par l'Algérie dans le sens de la protection de la femme, citant, entre autres, la Constitution amendée de 2020 ainsi que la loi 90-11sur le travail et le code de la famille amendé.

Dans le même sillage, la représentante du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Moussaoui, a considéré que l'arsenal juridique dont dispose l'Algérie a connu une «grande avancée».

Samia Acher

PROTECTION DE L'ENFANCE EN ALGÉRIE

Des progrès considérables

L'ALGÉRIE a accompli des «progrès considérables» en matière de prise en charge et de promotion de l'enfance, à travers des lois et des programmes denses en coordination avec plusieurs secteurs.

C'est ce qu'a indiqué avant-hier à El Tarf, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Chorfi.

Lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des droits de l'enfant, Mme Chorfi, a souligné que l'Algérie a adopté des lois et prévu des programmes denses en coordination avec plusieurs secteurs, tout en mettant l'accent sur les efforts de l'Etat consentis en matière de protection de l'enfance.

Après avoir rappelé que l'Algérie a ratifié toutes les conventions internationales concernant l'enfance, étant convaincue que «l'avenir est tributaire de ce que nous garantissons aujourd'hui à nos enfants», la même responsable a rappelé, dans son intervention, les politiques tracées et les lois adoptées par l'Etat dans le domaine de la protection et la promotion de l'enfance, en application des instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Au centre psychopédagogique de la commune d'El Tarf, la déléguée nationale à la protection de l'enfance a donné le signal au lancement des consultations médicales au profit des enfants autistes scolarisés.

Elle a rappelé à cette occasion, l'importance de conjuguer les efforts de tous dans le domaine de la prise en charge des enfants atteints d'autisme et l'accompagnement de leurs parents.

Mme Chorfi a insisté également sur l'importance du rôle dévolu à la société civile, «un maillon fondamental en matière de protection sociale», rappelant dans ce contexte, l'importance de l'aide et des alertes destinées à l'instance nationale de la protection et la promotion de l'enfance, sur le numéro vert 1111, ainsi que sur les différents supports de communication de cette structure.

De son côté, la représentante de l'organisation des Nations unies pour l'enfance «UNICEF» en Algérie, Mme Soraya Hassan a salué les efforts accomplis par l'Algérie en matière de promotion de l'enfance, notamment le droit à l'éducation, à la santé et à la protection sociale, réaffirmant l'engagement de cette organisation internationale à poursuivre son soutien à ces efforts.

Le programme des festivités marquant la célébration de la journée mondiale des droits de l'enfant dans la wilaya d'El Tarf a prévu plusieurs activités sportives et de loisirs, ainsi que des représentations théâtrales et des jeux d'animation pour les enfants.

Notant que pour de nombreux experts, l'Algérie est considérée comme leader dans le domaine de la protection de l'enfance sur le plan législatif. Le Code pénal et le Code de procédures pénales ont durci les peines à l'encontre des auteurs d'infanticides et que le traitement des enfants délinquants consiste en leur réinsertion dans la société.

La nouvelle Constitution inclut notamment, pour la première fois, un principe important dans l'article 71 insistant sur l'intérêt suprême de l'enfant, qui est un des principes contenus dans la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée en 1989 par l'Organisation des Nations unies (ONU) et à laquelle doivent adhérer tous les Etats dans le monde.

Après la création de l'Organe national de protection et de promotion des droits de l'enfant (ONPPE), l'importance est accordée dans la nouvelle Constitution à l'intérêt suprême de l'enfant, rappelant la création d'un réseau de la société civile pour la promotion des droits de l'enfant en Algérie et le lancement officiel de la plateforme numérique de ce réseau qui permet à tous les acteurs, notamment les associations et les organisations, d'y adhérer et de diffuser leurs rapports.

M. D.

L'opérationnalité du cahier des charges de la filière automobile dépendra de six facteurs

Abderrahmane MEBTOUL, Professeur des universités, docteur d'Etat 1974 – Expert international – Expert-comptable de l'Institut supérieur de gestion de Lille France

Le cahier des charges concernant l'automobile a été publié le jeudi 17 novembre 2022 dans le journal officiel. Depuis je constate malheureusement la publication de déclarations euphoriques sans analyses objectives ne prenant pas en compte ni le pouvoir d'achat déterminant pour l'achat local que les coûts, la norme qualité et les mutations technologiques pour pouvoir exporter avec une révolution sans pareil pour cette filière entre 2025/2030.

1.- D'une manière générale un projet au moment de de sa production effective, sous réserve de la levée de toutes les entraves bureaucratiques, demande au minimum trois années pour atteindre le seuil de rentabilité et un projet hautement capitalistique cinq à sept années. N'étant qu'un texte juridique, l'important étant la réalisation sur le terrain, devant s'adapter à la profonde restructuration mondiale qui se dessine entre 2022/2030 de toute la filière automobiles, bus et camions. Aussi, le gouvernement devra éviter de perpétuer un modèle périmé des années 1980/2020, largement déconnectées des réalités mondiales en adaptant le cahier des charges à la nouvelle reconfiguration mondiale de la filière automobiles/camions/bus. L'important n'est pas de donner le chiffre d'affaire à l'exportation mais la balance devises, , (notre interview au site américain Maghreb Voices du 21/11/2022), un gain net pour l'Algérie car sur les 7 milliards de dollars annoncés hors hydrocarbures, la structuration donne près de 70% de dérivées d' ,hydrocarbure. Les réserves de change (ainsi que les prévisions du taux de croissance et donc du taux d'emploi), annoncées par le ministre des finances de 56,5 milliards de dollars fin 2023 (avec un déficit budgétaire colossal qui approche les 40 milliards de dollars) dépendent de deux facteurs qui échappent à la décision interne, : l'évolution du cours et du volume des exportations des hydrocarbures, pétrole et gaz (98% des recettes en devises avec les dérivées) ainsi que du montant en devises des investissements étrangers , qui sont les conditions de la relance économique , sinon il faudra puiser dans les réserves en devises de la banque d'Algérie. Qu'en est t-il pour l'Algérie avec le vieillissement du parc où au 1er janvier 2020, avec un vieillissement accéléré du parc entre 2021/2022 qui selon l'ONS totalise 6.577 188, qui en plus de mauvais comportements, de routes mal faites est à l'origine de nombreux accidents. La structure d'âge est la suivante : les moins de 5 ans représentent 19,32%, entre 5/9 ans 22,08%, les 10/14 ans , 17,22% , les 15/19 ans 22,08% et les 20 ans et plus 19,31%. Donc le parc de voitures en Algérie entre 5/9 ans et 20 ans et plus représente 80,69% et entre 10/14 ans et 20 ans et plus, donc des voitures qui doivent être réformées 58,61%. La répartition est la suivante : voiture touriste 64,55% – camion, 6,46%, camionnette 18,54%, autocar-autobus 1,35%, tracteur routier 1,34%, tracteur agricole 2,52%, véhicule spécial 0,11%, remorque 2,37% et moto 2,76%. Pour les voitures touristes, la moyenne d'âge est de 21,97% entre 15/19 ans et 19,83% 20 ans et plus, les camions respectivement pour la même période 20,39% et 17,40%, les camionnettes 26,15% et 14,43%, autocar – autobus, 22,37% et 13,60% tracteur routier 20,02% et 21,74%, tracteur agricole 20,52% et 21,74%, véhicule spécial 19,12% et 17,05% , remorque 20,26% et 20,29% et moto 5,19% et 44,42%.Dans le cahier des charges, il est précisé que l'exercice effectif de l'activité de construction de véhicules est subordonné à l'obtention d'un agrément, délivré par le ministre chargé de l'Industrie, sur avis conforme d'un comité, composé, en plus d'un représentant du ministre chargé de l'Industrie (président), d'un représentant du ministre chargé de l'Intérieur et des Collectivités locales, un représentant du ministre chargé des Finances, un représentant du ministre chargé des Mines, un représentant, du ministre chargé du Commerce et un représentant du ministre chargé de l'Emploi, en tant que membres. Le constructeur de véhicules bénéficie du régime fiscal préférentiel prévu pour les matières premières importées ou acquises localement, ainsi que pour les composants acquis auprès de sous-traitants locaux, sur la base d'une liste quantitative établie au titre de chaque exercice fiscal, comme partie intégrante d'une décision d'évaluation technique délivrée par le ministre chargé de l'Industrie L'obtention de l'agrément est soumis une série de conditions à savoir que le constructeur devra établir en matière de construction les montants des investissements



projetés, les modèles de véhicules à produire localement, l'accompagnement et l'homologation des sous-traitants locaux, le taux d'intégration minimal de 10%, au terme de la 2ème année, 20% au terme de la 3ème année et 30% au terme de la 5ème année et exporter durant la cinquième année . Et, dans le cas de non atteinte des taux d'intégration prévus, il est accordé au constructeur un délai supplémentaire de douze (12) mois avec une réduction de 25% du programme pluriannuel d'approvisionnement, diminué de ses stocks importés restants, non assemblés, devant disposer d'une unité de recherche, de développement et d'innovation dédiée, notamment à l'amélioration des process de production, au savoir-faire et au transfert technologique. En cas de cessation de l'activité, le constructeur est tenu d'assurer, à travers son réseau de distribution, la disponibilité de la pièce de rechange et accessoires d'origine ou de qualité équivalente homologuée par le constructeur propriétaire de marques, sur une durée minimale de cinq (5) ans. Pour les actions concrètes, l'article 29 du cahier des charges stipule qu'il n'y aura pas d'importation pour les véhicules diesel, ne sont autorisés à l'importation par les concessionnaires de véhicules neufs, dans la catégorie de véhicules de tourisme, que ceux équipés d'un moteur essence, électrique, hydrogène, hybride : essence/électrique, essence/hydrogène, ou GPL / GNC ou en être prédisposé, et dont les émissions de gaz sont conformes à la législation et à la réglementation en vigueur. Dans l'article 19,il est stipulé que le délai de livraison du véhicule neuf commandé ne peut dépasser une durée de quarante-cinq jours à partir de la date de la commande. Toutefois, ce délai peut être prorogé d'un commun accord des deux parties, sur la base d'un document écrit » l'article 19, et enfin le prix de vente figurant sur le bon de commande de l'engin roulant neuf doit être ferme, non révisable et non actualisable à la hausse.

2..-L'on devra répondre à six questions reposant sur des études de marché sérieuses, afin d'éviter le gaspillage des ressources financières. Premièrement avec ,la forte dévaluation tant du cours officiel que celui du marché parallèle (coté le 21/11/2022 à 220 dinars un euro contre le cours officiel 142,64) et le retour de l'inflation , plus de 10% en moyenne depuis janvier 2022, et plus de 10%% pour les pièces détachées, devant réactualiser l'indice de 'ONS pour tenir compte de la réalité sociale,par rapport au pouvoir d'achat réel, (alimentaires, habillement notamment plus les frais de loyer et téléphone) et avec le nivellement par le bas des couches moyennes, principaux clients, que restera-t-il pour acheter une voiture? Pour les importations de voitures d'occasion de moins de trois ans dont il faudra attendre les modalités de la loi de finances 2023, pour une appréciation objective, notamment l'importation au cours officiel du dinar ou au cours sur le marché parallèle, qui risque de flamber et quelles seront par catégories les taxes à la douane. Selon nos calculs au cours du marché parallèle, approchant le 19/11/2022 les 220 dinars un euro, cours vente, avec le coût du transport, et les taxes douanières qui s'appliquent à la valeur dinar au port, une bonne voiture d'occasion, moyenne, pas moins de 15.000 euros, dépassera les 400 millions de centimes en dinars, pour 20.000 euros 500 millions de centimes, donc inabordable pour la majorité des Algérien Deuxièmement, comment ne pas renouveler les erreurs du passé avec les risques de surfacturation et de transfert indirect de devises,a t-on mis en place les mécanismes de contrôle au niveau de la douane (tableau de la valeur relié aux réseaux internationaux) le marché local a-t-il les capacités d'absorption et ces opérateurs seront-ils capables d'exporter pour couvrir la partie sortie de devises et donc quelle sera la balance devises des unités projetées ? D'autant plus que la majorité des inputs sont importés en devises devant inclure le coût de transport ,et également la formation adaptée aux nouvelles technologies en plus des coûts salariaux. Troisièmement, la comptabilité analytique distingue les coûts fixes des coûts variables; quel est donc le seuil de rentabilité pour avoir un coût compétitif par rapport aux normes internationales et aux nouvelles mutations de cette filière où selon la majorité des experts, étant un marché oligopolistique, le seuil de rentabilité implique une production entre 250 000/300 000 voitures par an minimum pour tenir compte de la forte concurrence? La carcasse représentant moins de 20/30% du coût total c'est comme un ordinateur, le coût ce n'est pas la carcasse (vision mécanique du passé), les logiciels représentant 70/80%. Aussi ces projets seront-ils concurrentiels dans le cadre de la logique des valeurs internationales, où de par le monde on construit une usine de voitures non pour un marché local, l'objectif du management stratégique de toute entreprise est régional et mondial afin de garantir la rentabilité financière cette filière étant internationalisée avec des sous segments s'imbriquent au niveau mondial ? Quatrièmement, quelle est la situation de la sous-traitance en Algérie pour réaliser un taux d'intégration acceptable qui puisse réduire les coûts où la part du secteur industriel représente moins de 6% du PIB en 2021 dont plus de 95% sont des micro unités familiales ou Sarl peu innovantes et comment dès lors ces micro-unités souvent orientés vers le marché intérieur, réaliseront le taux d'intégration prévu avec les nouvelles technologies appliquées aux voitures/camions. Cinquièmement, selon une vision cohérente de la politique industrielle, ne faut il pas par commencer de sélectionner deux au maximum trois constructeurs avec un partenariat étranger gagnant/gagnant maîtrisant les circuits internationaux donnant des avantages fiscaux et financiers en fonctions de leur capacité, devant leur fixer un seuil de production afin d'éviter que durant cette période certains opérateurs soient tentés dans une logique de rente, d'accroître la facture d'importation en devises des composants. Sixièmement, selon une étude de transport et environnement (T&E) publiée en 2020, le marché du véhicule électrique en Europe devrait progresser jusqu'à atteindre la moitié de la production automobile totale à l'horizon 2030. Aussi, bien que le cahier des charges a prévu le non diesel et le fonctionnement à l'essence, au GPLC, au Bupro, hybride ou au solaire, a-t-on prévu le coût déjà élevé en Europe, , les bornes adaptés au niveau national, les batteries spécifiques et les nanotechnologies (la recherche dans l'infiniment petit) pouvant révolutionner le stockage, l'avenir appartenant au moteur alimenté par de l'hydrogène gazeux et le niveau d'investissement?

En conclusion, je ne rappellerai jamais assez que dans la pratique tant des relations internationales et surtout les relations économiques ,'existent pas de sentiments mais que des intérêts et que tout opérateur qu'il soit arabe, russe, chinois, européens , américains est mu par la logique du profit et sue les lettres d'intention ne pas des contrats définitifs. Ou en sont les instructions du Président de la République pour la réalisation effective des projets stratégiques structurants du port de Cherchell, du fer de Gara Djebilet , et du projet de phosphate de Tebessa ? Le moteur de tout processus de développement réside dans la recherche développement, que le capital argent n'est qu'un moyen et que sans bonne gouvernance centrale et locale, et que sans l'économie de la connaissance, aucune politique économique n'a d'avenir. C'est l'entreprise sans aucune distinction, entreprises publiques, privées nationales et internationales, dans le cadre des valeurs internationales, épaulée par le savoir permettant l'innovation permanente, qui crée la richesse. L'industrie automobile doit s'inscrire dans le cadre d'une véritable planification stratégique où les nouvelles technologies influent sur les chaînes de production, les tours à programmation numérique éliminant les emplois intermédiaires où le nombre d'emplois directs et indirects créés devient marginal. Aussi, le gouvernement devra éviter de perpétuer un modèle périmé des années 1980/2020, largement déconnectées des réalités mondiales en adaptant le cahier des charges à la nouvelle reconfiguration mondiale de la filière automobiles/camions/bus.

21/11/2022 -ademmebtoul@gmail.com

SOLDATS RUSSES EXÉCUTÉS

Moscou dénonce le «deux poids, deux mesures» de Washington

L'ambassade de Russie aux Etats-Unis critique l'absence de condamnation de Washington après l'exécution à bout portant de soldats russes en Ukraine.



Moscou dénonce l'«attitude insensible» de la politique américaine qui «soutient des meurtriers». Malgré la vérification par le New York Times de l'authenticité des vidéos montrant l'exécution à bout portant de soldats russes, Washington refuse de condamner ce que Moscou qualifie de crime de guerre. Une absence de réaction qui provoque l'ire de Moscou. Dans un message sur Telegram le 22 novembre, l'ambassade de Russie aux Etats-Unis reproche à «l'ambassadrice itinérante pour la justice pénale internationale, Beth van Schaack» de ne pas avoir condamné «directement le massacre de [...] soldats [russes] désarmés» et ce alors que «des journalistes américains» ont authentifié des séquences vidéos de l'exécution sommaire. Au sujet du magazine américain, l'ambassade note qu'il n'a pas «étouffé la tragédie». «Le régime de Kiev n'a pas encore été puni pour ses crimes» L'ambassade russe des Etats-Unis critique l'argumentaire utilisée par Beth van Schaack. «La diplomate a fait cyniquement référence au fait que les «crimes de guerre» de l'armée russe surviennent «beaucoup plus souvent» que ceux des forces armées ukrainiennes», reproche le communiqué en ajoutant que les Etats-Unis omettent «de fournir la moindre preuve d'actes violents prétendument commis par [les] militaires [russes]». Selon l'ambassade de Russie, l'exécution menée à Makeevka, dans la République populaire de Donetsk, constitue «une violation flagrante de la Convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre de 1949». Par ailleurs, «les prisonniers de guerre ukrainiens sont détenus dans le plein respect des dispositions du droit humanitaire international», insiste-t-elle. «Le régime de Kiev n'a pas encore été puni pour ses crimes», insiste-t-elle en mettant en exergue le fait que les Etats-Unis et l'Occident «ne critiquent même pas les autorités ukrainiennes». «Ici, tout est très vite «oublié»» résume l'ambassade de Russie. De surcroît, elle énumère des crimes qui n'ont fait l'objet d'aucune condamnation unanime de la part des chancelleries occidentales. «Que dire d'exemples aussi crus que le meurtre de Daria Douguina, les attaques contre le centre de détention d'Elenovka et la gare de Kramatorsk, le bombardement des quartiers résidentiels de Donetsk, la tragédie de la Maison des syndicats à Odessa le 2 mai 2014 ?» «Les États-Unis autorisent le laxisme et l'impunité pour les néonazis en Ukraine» «Nous n'oublierons jamais le meurtre horrible de soldats désarmés qui ont été forcés de s'allonger par terre par des néo-nazis, puis abattus sans pitié» promet l'ambassade de Russie. «Comment l'administration peut-elle expliquer son attitude insensible à la mort de simples guerriers à leurs mères, leurs épouses et leurs enfants ? Où est l'idée proverbiale des «droits de l'homme d'abord» dont Washington est si fière ?», peut-on encore lire dans le communiqué qui dénonce la politique «du deux poids, deux mesures» de l'Occident. «N'est-il pas clair que les États-Unis autorisent le laxisme et l'impunité pour les néonazis en Ukraine en couvrant la frénésie des bandits ukrainiens ?» s'interroge l'ambassade, qui rappelle que Washington fournit à Kiev des armes, des formations et des renseignements. «[Par l'absence de condamnation,] Washington soutient des meurtriers qui ne méritent ni pardon ni justification», conclut l'ambassade. Pour Washington, il y a des massacres non condamnables En effet, l'ambassadrice itinérante des États-Unis pour la justice pénale mondiale a déclaré le 21 novembre que les États-Unis surveillaient les allégations selon lesquelles les forces ukrainiennes auraient exécuté sommairement des soldats russes. «Nous suivons évidemment cette affaire de très près», a déclaré Beth Van Schaack lors d'un point presse téléphonique. «Il est vraiment important de souligner que les lois de la guerre s'appliquent à toutes les parties de manière égale : à la fois à l'État agresseur et à l'État défenseur, et ce de manière égale», a-t-elle déclaré, ajoutant que «toutes les parties au conflit [devaient] respecter le droit international ou en assumer les conséquences». Toutefois Beth Van Schaack a déclaré que l'ampleur de la criminalité montrée par les forces russes était «énorme» par rapport aux allégations visant les troupes ukrainiennes, et a noté que les deux parties réagissaient différemment lorsque des allégations d'atrocités font surface. «La Russie répond inévitablement par la propagande, le déni, la désinformation, alors que les autorités ukrainiennes ont généralement reconnu les abus, les ont dénoncés et se sont engagées à enquêter sur eux», a ajouté la diplomate. Des vidéos montrant des soldats russes désarmés — des prisonniers de guerre selon Moscou — être exécutés à bout portant par les forces ukrainiennes sont récemment apparues sur les réseaux sociaux. Moscou y voit une preuve de la violation par Kiev des conventions de la guerre. Kiev, de son côté, n'a pas nié l'exécution mais affirme que le groupe de soldats a feint une reddition afin d'attaquer les forces ukrainiennes, ce qui constituerait en soi un crime de guerre.

R. I.

LE BREXIT DIVISE ENCORE

Londres veut diminuer les salaires des élus nord-irlandais

LE GOUVERNEMENT britannique a présenté au Parlement un projet de loi pour réduire les indemnités des députés nord-irlandais après des mois de paralysie de l'assemblée locale en raison de désaccords post-Brexit. Dans un projet de loi présenté au Parlement ce 21 novembre, le gouvernement britannique prévoit de diminuer de plus d'un quart les revenus des députés nord-irlandais, tant que l'assemblée de leur province reste paralysée. Ce projet inscrit également le report de la date limite pour que les différents partis à Belfast s'entendent et forment un exécutif. Londres de vouloir «violer le droit international» «Je presse les partis nord-irlandais à utiliser ce délai octroyé pour se rassembler dans l'intérêt de tout le monde en Irlande du Nord», a déclaré le ministre britannique en charge de la province, Chris Heaton-Harris. «Actuellement, [les députés] ne sont pas en mesure de remplir la totalité de leurs responsabilités, donc il est normal que nous agissions pour réduire leurs salaires», a-t-il ajouté. Le protocole post-Brexit créerait une frontière de fait entre l'Irlande du Nord et le Royaume-Uni selon les Unionistes La province britannique d'Irlande du Nord est plongée depuis des mois dans une impasse politique sur fond de discorde sur son statut post-Brexit. Au cœur des désaccords, le protocole nord-irlandais, négocié au moment de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Le blocage politique est dû au fait que le parti unioniste DUP, opposé aux dispositions du protocole, refuse de participer à l'assemblée locale tant que celui-ci n'est pas largement modifié, empêchant la formation d'un exécutif qui doit être partagé avec les républicains du Sinn Fein, vainqueurs des élections en mai. Les partis avaient jusqu'au 28 octobre pour s'entendre mais après l'échec d'un compromis, le gouvernement britannique a accepté de donner une autre date limite avant de convoquer de nouvelles élections. Selon le projet de loi, la date limite serait désormais le 8 décembre, avec une possibilité de l'étendre au 19 janvier. Les Unionistes, attachés à l'appartenance de l'Irlande du Nord au Royaume-Uni, réclament l'abrogation du protocole car il instaure un statut douanier particulier à la province pour éviter le retour d'une frontière physique avec la République d'Irlande voisine. Selon eux, le texte porte atteinte à l'intégrité du Royaume-Uni car il crée une frontière douanière de fait entre l'Irlande du Nord et le reste du pays.

R. I.

TLEMCEN

Festival international de la miniature et de l'enluminure

« L'art de la miniature à un avenir prometteur en Algérie et peut rivaliser avec les pays ayant une longue tradition dans ce domaine », a estimé avant-hier, le miniaturiste algérien Khalili Ahmed, lors de la 12ème édition du festival international de la miniature et de l'enluminure à Tlemcen.

Cet artiste, doublement primé lors des éditions 2012 et 2021 du même festival a considéré que la miniature en Algérie a acquis une place honorable dans le monde arabe et le festival de Tlemcen est l'unique du genre dans le monde arabe. « Les artistes miniaturistes algériens sont des concurrents potentiels à leurs confrères iraniens et turcs et d'autres réputés par ces arts », a-t-il souligné.

« Omar Racim avait donné une grande illustration de la miniature algérienne ainsi que d'autres artistes et la relève existe encore » a précisé l'artiste Khalili, natif de Skikda. Avec un parcours artistique de 30 ans et au vu des distinctions obtenues dans diverses manifestations artistiques internationales, Khalili Ahmed est à sa septième participation dans ce festival. Cette année, il assume la responsabilité de membre du jury du concours devant récompenser les meilleures œuvres.

Il insiste sur le facteur formation qui constitue un volet important dans le développement de ces arts en Algérie. « Les écoles des beaux-arts assurent un excellent travail dans la formation des jeunes talents.

La création d'académies encadrées par des miniaturistes chevronnés aiderait sans aucun doute l'artiste algérien à acquérir une réputation mondiale. Les académies constitueront un complément dans la formation spécialisée des jeunes artistes intéressés par l'enluminure et la miniature », a-t-il considéré.

Khalili Ahmed a indiqué que ce festival de Tlemcen constitue une grande opportunité pour les jeunes artistes algériens notamment les élèves des écoles des beaux-arts présents dans la capitale des Zianides d'échanger avec les miniaturistes étrangers qui ont des techniques différentes.

Les ateliers qui y sont organisés permettent en outre, d'apprendre de nouvelles techniques utilisées par les écoles indiennes, iranienne et turque notamment. Il a, par ailleurs, estimé que pour pouvoir développer ces arts en Algérie, il faudrait également doter les artistes en instruments et en matière première nécessaires pour réussir à relever le challenge de développer ces arts.



Les artistes doivent disposer de plumes, de couleurs, de teintes naturelles ainsi que l'or en feuille ou en liquide pour réussir de grandes œuvres artistiques, ont indiqué plusieurs artistes algériens rencontrés dans ce festival.

En miniature comme en enluminure, l'Algérie dispose de jeunes très talentueux à l'instar de Mustapha Djaoud, de Anfif Esma de Batna, primée plusieurs fois et de Bahri Zeyneb, et d'autres noms encore qui ambitionnent de suivre les traces de leur aîné, le défunt Omar Racim, maître de la miniature algérienne.

BOUMERDES

L'élaboration du statut particulier des personnels de la santé à son stade final

« **L'ÉLABORATION** du statut particulier des personnels de la santé est actuellement à son stade final, » c'est ce qu'il a indiqué avant-hier, à Boumerdes le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi.

« Les revendications des personnels et des syndicats du secteur ont été débattus dans un cadre de concertation, de manière à permettre la prise en charge de l'ensemble des préoccupations des personnels du secteur de la santé », a signalé, le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection à des établissements de santé à Boumerdes. Il a estimé que la feuille de route élaborée, en s'appuyant sur le dialogue avec les syndicats et les personnels de la santé, « est le cadre idéal pour la prise en charge de toutes les revendications des employés du secteur, quel que soit leur grade », car, a-t-il assuré, « le dialogue est l'outil principal de la résolution de tous les problèmes ».

Le ministre a relevé, par ailleurs, que la wilaya de Boumerdes a bénéficié, ces dernières années, d'importants projets de développement qui ont contribué au développement du secteur et à la prise en charge de toutes les questions sanitaires à son niveau.

Procédant à l'inauguration de l'Institut national de formation supérieure paramédicale, d'une capacité de 250 places pédagogiques et de 200 lits d'internat dans la banlieue de Boumerdes, M. Saihi a affirmé que cet établissement est « prêt à accueillir des stagiaires ».

Après avoir noté que les travaux de réalisation d'un hôpital de 240 lits dans la ville de Boumerdes « sont très avancés et seront réceptionnés dans six à huit mois », le ministre a ajouté que des instructions ont été données en vue d'« accorder une importance particulière au pavillon des urgences de ce futur hôpital, en le rendant indépendant des autres services, avec la nécessité d'une gestion numérique de ce pavillon et de tout l'hôpital », a-t-il précisé.

S'agissant de l'hôpital général de 120 lits de la ville de Boudouaou située à l'Ouest de la wilaya, en outre, M. Saihi a fait savoir que « sa mise en service interviendra dans 3 à 4 mois », signalant qu'il est destiné à la prise en charge des besoins des habitants de cette ville et des communes avoisinantes, dont celle de Reghaia commune de wilaya d'Alger.

Le ministre a aussi fait part d'autres projets, en cours de réalisation, dont un hôpital de 60 lits à Khemis El Khechna, tandis qu'un autre projet d'un hôpital de 60 lits est en phase d'inscription pour réalisation au profit de la commune de Baghlia, alors qu'une polyclinique a été inaugurée, ce lundi, à El Kerma, dans la banlieue de Boumerdes.

Par ailleurs, le ministère de la Santé a entamé la numérisation du secteur, dont notamment les établissements hospitaliers, avec notamment une gestion numérique des personnels et des malades, a souligné M.Saihi.

L'objectif principal de cette opération « est de réduire la pression sur les hôpitaux afin de permettre aux médecins ou aux services des urgences de faire le tri en fonction de la gravité des cas admis, dans le but de faciliter leur prise en charge, et permettre au praticien de mieux suivre ses patients », a expliqué le ministre de la Santé.

MOSTAGANEM

Ouverture du Salon national des produits d'éclairage

DES EXPOSANTS dans le domaine de l'éclairage sont venus de plusieurs wilayas pour participer à la première édition du Salon national des produits d'éclairage qui a été lancée, avant-hier, à Mostaganem.

Le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, accompagné de représentants des ministères de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'urbanisme, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de l'environnement et des énergies renouvelables, et du responsable du groupe d'industries électriques algérien, Djillani Koubibi Bachir, a inauguré cette manifestation, qui se tient en parallèle du premier colloque national sur l'efficacité énergétique de l'éclairage public, qui dure deux jours.

Des industriels spécialisés dans le domaine de l'éclairage, des laboratoires et des bureaux d'études publics et privés agréés, ainsi que d'autres organismes et institutions liés à la filière des industries électriques, prennent part à ce salon organisé par le groupe algérien d'industries électriques.

Lors de cet événement économique, plusieurs ateliers sont prévus. Ils porteront entre autres sur « le cadre juridique de l'éclairage public, l'énergie renouvelable dans les communes, l'éclairage public ans » la ville intelligente

« L'éclairage domestique et éclairage des entreprises, la mise en service et la maintenance de l'éclairage public », ont indiqué les organisateurs.

Au cours de ces ateliers, qui réunissent des professionnels, seront aussi abordés la question des équipements d'éclairage public, leur installation, leur contrôle, l'adéquation de leur qualité, la formation, l'agrément, l'hygiène et la sécurité environnementale, ainsi que les missions des bureaux d'études dans ce domaine.

Les organisateurs ont souligné que ce salon se veut une contribution au programme national de transition énergétique visant à rationaliser et maîtriser les consommations.

Il est prévu que cet événement donnera lieu à des recommandations visant à améliorer l'efficacité énergétique en tant que priorité nationale et à passer à une utilisation intelligente et économique des ressources, tout en garantissant la sécurité et la santé des citoyens, en préservant l'environnement et en tenant compte des engagements internationaux liés à la réduction du réchauffement climatique, a-t-on conclu.

R.R

PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

En tournage à la Casbah, Arcady renoue avec ses origines algériennes

Réalisateur des films « Là-bas... mon pays », mais aussi de « ce que le jour doit à la nuit » inspiré du roman de Yasmina Khadra, Alexandre Arcady revient avec une nouvelle production tournée cette fois-ci en Algérie. L'enfant de la Casbah a démarré le tournage de son nouveau film en Tunisie au mois de septembre dernier, avant de rallier Alger où il compte achever son œuvre au mois novembre.

Baptisé « Le Petit Blanc de la Casbah », le film, autobiographique, est l'adaptation de son roman, portant le même titre, il retrace une enfance bruyante au pied de la casbah d'Alger. Ce long métrage narre les souvenirs marquants d'Arcady malgré une vie pauvre et un père au tempérament difficile. « C'est mon histoire telle que je l'ai vécue », s'est confié Alexandre Arcady au Journal français Le Journal du Dimanche. L'histoire de cette nouvelle production rappelle les origines du réalisateur, fils ainé d'une fratrie de cinq enfants. De son vrai nom Arcady Egry, Alexandre est né le 17 mars 1947 à Alger d'un père légionnaire de Hongrie et d'une mère juive d'Algérie originaire de Bordj Bou Arreridj, serveuse au mess des officiers d'une caserne à Alger alors sous occupation française. Une bonne partie du film a d'ailleurs été tourné au cœur du mythique quartier populaire d'Alger, la Casbah.

La petite famille du « petit Alexandre » partage son quotidien à la Casbah avec une grand-mère qui ne parle que l'arabe et un oncle Coco vivant de « Débrouille », mais aussi, une voisine russe qui devient plus tard la conseillère du petit blanc, entre autres personnages mis en valeur dans le film. Dans les rôles principaux l'on retrouve de talentueux acteurs français et Français d'origine maghrébine à l'image de Dany Brillant, Pascal Elbé, Smaïn, Michel Boujenah, Valérie Kaprisky, Marie Gillain, Moussa Maaskri et Françoise Fabian.

La vie de la famille du Jeune blanc chamboule, suite au saccage, en 1960, de la synagogue d'Alger, lors d'une journée froide du mois de décembre, où la famille Arcady décide de quitter précipitamment la capitale algérienne pour aller s'installer en France. Toutefois, le cinéaste vedette n'a jamais nié ses origines algériennes. Pour preuve, l'homme de théâtre fait souvent référence à ses origines algériennes dans ses sorties médiatiques ou encore ses films.

Alors qu'il lançait son projet, Alexandre a déclaré : « Mon désir est d'exprimer la profondeur du chagrin lié à la perte de cette terre âpre, violente, mais si infiniment attachante ». Ainsi, il manifeste ouvertement son attachement au pays qui l'a accueilli à sa naissance et à ses origines algériennes. Pour rappel, en 2003, le fameux réalisateur avait déjà mis en exergue son amour pour « son pays natal ». Dans « Là-bas … mon pays » Arcady retrace les origines algériennes personnage principal. Avant cela, en 1979, le producteur français a réalisé « Le Coup de sirocco » un film retraçant les péripéties liées à l'exil en France d'une famille de pieds noirs. Ce dernier a eu un grand succès auprès du public cinéphile.

UNE VOLONTÉ ALGÉRIENNE POUR RELANCER LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Pour Alexandre Arcady, l'Algérie éprouve une volonté de reprendre pied dans la production cinématographique. Avant l'Indépendance, le pays comptait 462 salles de cinéma, a précisé le réalisateur au JDD. Aujourd'hui, à peine une vingtaine de salles obscures sont encore en activité à travers tout le territoire national.

Arcady explique que les anciens techniciens de ce secteur n'ont pas accompagné les progrès technologiques, et la bureaucratie n'a fait qu'à enfoncer le clou. Par ailleurs, le réalisateur a fait part de sa volonté de construire un studio franco-algérien permettant de tourner des scènes navales et de former des techniciens algériens dans des tournages en France.

La sortie en salle du Petit Blanc de la Casbah est prévue pour l'été 2023.

R. C.

CINÉMA

Roschdy Zem dresse un portrait de famille dans «Les Miens»

«LES MIENS», film réalisé par Roschdy Zem, sort dans les salles obscures ce mercredi 23 novembre. Dans ce long-métrage, le réalisateur d'"Omar m'a tuer" dresse un portrait de famille. Quand Moussa, un quinquagénaire, se cogne violemment la tête, il se met à dire tout haut ce qu'il pense tout bas. Et toute la famille y passe. C'est le sixième long-métrage dans la peau d'un réalisateur pour Roschdy Zem, lequel s'est inspiré de son frère, qui a eu le même accident. «J'ai toujours cloisonné ma partie professionnelle et ma partie privée. Mais là, je les mets carrément en scène", sourit l'homme à la double casquette. Roschdy Zem, acteur dans son propre film, se raconte dans la peau d'un présentateur télé égocentrique qui finit par s'ouvrir à sa famille. "Ce qui est important, c'est de s'en rendre compte, de le réaliser et, à travers ce film, faire une sorte de mea culpa et rendre hommage à ceux qui m'ont entouré", estime le réalisateur. Ce quatrième film dans lequel apparaît Roschdy Zem en 2022 sortira dans les salles le mercredi 23 novembre.

EXPOSITION

L'artisanat algérien à l'honneur à Hem, au nord-est de la France

UNE EXPOSITION mettant à honneur l'art et l'artisanat algérien a été tenue ce dimanche à Hem, localité française située au Nord Est de Lille.

Les visiteurs de l'espace culturelle Franchomme de Hem ont en effet pu découvrir Lumières sur l'Algérie : une exposition qui aborde toutes les formes d'art et de l'artisanat du pays.

Les visiteurs ont pu admirer les tableaux et les céramiques d'Aziz Bache ainsi que les tapis tissés à la main, les poteries anciennes et les tenues traditionnelles présentées par Nassira Seddi, fondatrice de Caravansérail (boutique d'art récemment installée dans la région du nord Est de la France à la frontière avec la Belgique). Pendant que certains rencontraient l'auteur Sadia Tabti qui transmettait sa passion de l'artisanat, d'autres ont revisité des recettes de cuisine algériennes. Le tout s'est déroulé dans « une ambiance musicale aux sonorités d'outre-méditerranée », relèvent les organisateurs. C'était assurément une bonne manière de transmettre un savoir-faire et de découvrir ce patrimoine vivant.

DISPARITION

Décès du chanteur et compositeur cubain Pablo Milanés est mort à Madrid

LE CHANTEUR et compositeur cubain Pablo Milanés est mort mardi 22 novembre à l'âge de 79 ans à Madrid, où il était hospitalisé depuis plusieurs jours, a annoncé son agence artistique.

Souffrant depuis plusieurs années d'une «maladie onco-hématologique», l'artiste de 79 ans avait obligé à s'installer en 2017 en Espagne pour «recevoir un traitement qui n'existait pas dans son pays».

«C'est avec une grande douleur et tristesse que nous avons le regret de vous informer que le maître Pablo Milanés est mort ce matin le 22 novembre à Madrid», a écrit son agence sur la page Facebook officielle du chanteur. «La culture cubaine est en deuil après le décès» de Pablo Milanés, a tweeté le premier ministre cubain, Manuel Marrero Cruz.

À l'annonce de sa mort, les réseaux sociaux à Cuba ont été inondés de message d'hommages et de soutien à sa famille, agrémentés de photos et de vidéos de l'artiste.

REPRÉSENTANT DE LA NUEVA TROVA

LE CHANTEUR avait été récemment hospitalisé à Madrid. Il souffrait depuis plusieurs années d'une «maladie onco-hématologique» qui l'avait obligé à s'installer en 2017 à Madrid pour «recevoir un traitement qui n'existait pas dans son pays», avait fait savoir son agence artistique le 11 novembre, indiquant alors que son état était «stable». Il avait annulé des concerts prévus en Espagne et en République dominicaine.

Né le 24 février 1943 à Bayamo, dans l'est de Cuba, Pablo Milanés avait commencé sa carrière dans les années 1960. Il était un des représentants de la Nueva Trova, ce genre musical fondé sur des textes poétiques et engagés surgi dans la foulée de la révolution cubaine de 1959. Il avait soutenu la révolution de Fidel Castro à ses débuts, avant de s'en éloigner puis de s'installer dernièrement en Espagne, tout en maintenant par sa musique un lien indéfectible avec les Cubains.

Lors d'un concert particulièrement émouvant à La Havane en juin, quelque 10.000 spectateurs avaient repris en chœur l'un après l'autre ses grands succès, tels que «Yolanda» et «Vivir». Après trois ans sans venir à Cuba, le chanteur qui se déplaçait avec difficulté, avait renoué avec son public pour ce récital qui avait eu aussi un goût d'adieu.

SÉNÉGAL

Seize courts-métrages au menu du 6e Baol films festival

UNE QUINZAINE de courts-métrages sont au programme des projections du sixième Baol films Festival ouvert vendredi à Diourbel, annonce le directeur de l'évènement Thierno Bakhoum.

''Une quinzaine de films de court-métrage sélectionnés seront projetés au cours de ce festival prévu sur trois jours''. ''Ces films sélectionnés seront en compétition et trois seront primés. Le festival va aussi décerner d'autres prix comme celui du meilleur film jeune, celui du public, mais aussi celui du meilleur interprète'', précise la même source. ''Des panels, a-t-il indiqué, sont prévus autour de l'influence du cinéma sénégalais de 1955 à nos jours sur la nouvelle génération de cinéaste. Mais également la place des collectivités territoriales dans le secteur de la culture, notamment le cinéma''.

Cette édition est marquée par la projection dès la cérémonie d'ouverture officielle du film ''Jom'' du cinéaste sénégalais Ababacar Samb Makharam (1934-1987), une figure emblématique du cinéma sénégalais, parrain de cette édition.

''L'objectif de ce rendez-vous cinématographique Initié en 2016 est de décentraliser les activités cinématographiques et permettre aux jeunes des autres localités du pays de l'Ouest de l'Afrique de connaitre le septième art et offrir des opportunités, des cadres d'expression et d'échange des jeunes des régions avec les acteurs du cinéma Sénégalais'", a expliqué Bakhoum. Il s'agit à travers ce festival de faire de Diourbel, à environ 150km à l'Est de Dakar, la capitale des jeunes cinéastes sénégalais, a signalé son promoteur, également secrétaire général du Réseau des festivals de cinéma du Sénégal.

Plusieurs cinéphiles et partenaires de ce festival ont pris part à la cérémonie d'ouverture de cette édition organisée au Centre culturel régional de Diourbel.

DÉROULÉ DES RENCONTRES DE LUNDI ET MARDI

L'Angleterre et les Pays Bas ont fait le boulot, l'Arabie Saoudite renverse l'Argentine !



Par Rabah Azizi

Un sommet dans le groupe A, le 2e après Qatar –Equateur (0-2), deux belles empoignades dans le groupe B. A l'arrivée, un hymne à l'offensive avec onze buts. Dont huit dans le seul Angleterre – Iran qui a vu les « Three Lions », qui en ont mis six et reçu deux, s'en donner à cœur joie face à une faible sélection iranienne submergée par les vagues anglaises. Une attaque de feu où les Rashford, Foden, Grealish, très tranchants, ont fait la fête en en faisant voir de toutes les couleurs à l'infortuné gardien iranien Hossein Hosseini alors que la star des Portugais du FC Porto, Taremi, de loin le meilleur de son équipe, sauvait l'honneur avec le premier doublé de cette édition qatarie. Chacune dans sa poule, la Hollande et l'Angleterre ont donc assuré et rassuré en se mettant sur orbite d'une qualification dans leurs cordes alors que les Sénégalais, qui ont pourtant longtemps tenu en respect les bataves, n'ont pu profiter de leurs moments forts pour matérialiser leur domination au tableau d'affichage avant de craquer dans les derniers instants de la partie. Comme pour le Qatar la veille, ce revers risque de leur coûter cher dans la course aux deux tickets du groupe. En fin de soirée, les Etats Unis, tout en maîtrise et rarement mis en danger, ont bien joué le coup en prenant l'avantage grâce Weah-fils (36e) mais l'enfant terrible des Gallois, Gareth Bâle, sur penalty (81e), rétablira l'équilibre. Sur l'ensemble du match, le nul, est loin d'être mérité, les Américains s'en voudront de n'avoir pas tué le match quand il le fallait. Mardi, on a assisté à première sensation de ce Mondial venue de l'Argentine. Devant au score après un penalty généreux, l'Albiceleste a été rattrapée en tout début de seconde période après une rébellion de l'Arabie Saoudite. Après un but de Al-Shehri, c'est Al-Dawsari, sur une frappe en lucarne, qui a mis les siens devant. Magnifique et décisif puisque les Faucons l'ont emporté (1-2).Enfin, l'autre représentant arabe, la Tunisie a accroché (0-0) le Danemark dans un match agréable à suivre et très disputé.

R.A

ETATS UNIS 1-1 PAYS DE GALLES

Bale arrache le nul pour les Gallois

LE PAYS de Galles et les Etats-Unis se sont quittés sur un match nul pour la troisième et dernière rencontre de la deuxième journée de la Coupe du monde (1-1). Si Timothy Weah a donné l'avantage aux siens, c'est Gareth Bale qui a frappé en dernier sur penalty, permettant aux Gallois d'arracher un petit point dans ce groupe B. C'est le premier match nul de ce Mondial ! Opposés aux Etats-Unis ce lundi, le Pays de Galles a pu compter sur sa star Gareth Bale afin de sauver sa peau. Timothy Weah pensait avoir donné la victoire aux Américains grâce à un but avant la mi-temps, mais c'était sans compter sur l'ancien du Real Madrid, qui a remis les compteurs à zéro sur un penalty accordé autour de 80e minute de jeu. Un moindre mal, alors que l'Angleterre trône en tête du groupe B après sa large victoire sur l'Iran plus tôt dans la journée (6-2).

ARGENTINE1-2 ARABIE SAOUDITE

Tout simplement sensationnel et historique !

L'ARABIE SAOUDITE a créé la première énorme sensation de ce Mondial. L'équipe d'Hervé Renard a mis fin à la série de 36 matches sans défaite de l'Argentine, en renversant Lionel Messi et ses coéquipiers au terme d'une rencontre folle (1-2). Alors que le septuple Ballon d'Or avait ouvert le score sur un penalty généreux en première période, Saleh Al Shehri et Salem Al Dawsari - d'un but splendide -, ont permis aux Saoudiens d'écrire une des plus belles pages de leur histoire et de prendre la tête du groupe C. L'Argentine est déjà dans de beaux draps. L'équipe de Lionel Scaloni, sortie par l'équipe de France en huitième de finale il y a quatre ans, s'est mise d'emblée en danger en concédant un résultat que personne n'avait vu venir.

DANEMARK 0 – 0 TUNISIE

Un bon nul sans buts

C'EST TERMINÉ !

e Danemark et la Tunisie se quittent sur un match nul 0-0. Peut-être surpris par l'intensité des Tunisiens, les Danois ont tardé à rentrer dans ce match. Jebali a même cru ouvrir le score pour les Aigles de Carthage mais il était hors-jeu. Au retour des vestiaires, les débats se sont équilibrés. Skov Olsen pense marquer, cependant, Damsgaard était en position illicite. Un score ne faisant pas vraiment les affaires des deux sélections. À noter qu'en cas de succès contre l'Australie, la France pourrait prendre la première place du groupe D.

ANGLETERRE 6-2 IRAN

La ballade des « Three Lions » »

L'ANGLETERRE n'a pas raté son entrée en lice dans cette Coupe du monde 2022 en écrasant l'Iran (6-2), grâce notamment à un très bon Jude Bellingham et à un doublé de Bukayo Saka, excellents pour leurs premiers pas dans la compétition. Demi-finaliste du Mondial 2018, finaliste de l'Euro 2020, la sélection des Three Lions doit forcément être considérée comme un candidat sérieux au titre. Il fallait commencer par vaincre l'Iran. Le début de match était marqué par de nombreuses interruptions, la faute à deux équipes particulièrement agressives. Cela jouait même un tour à l'Iran et à son gardien Beiranvand touché dans un choc tête contre tête avec son propre défenseur Majid Hosseini. Et sur une action débutée côté gauche, Shaw trouvait la tête de Bellingham qui s'élevait plus haut que son adversaire pour tromper le portier iranien (1-0, 35e). Le début d'un festival offensif. Sur un corner, Maguire remisait de la tête pour Saka, qui fusillait Hossein Hosseini d'une frappe limpide (2-0, 43e). Puis sur une action éclair avant la pause, Kane était trouvé à droite et centrait pour Sterling qui terminait le travail (3-0, 45+3e). Au retour des vestiaires, le sélectionneur portugais de l'Iran, Carlos Queiroz faisait 3 changements pour relancer ses hommes face à des Anglais appliqués et conquérants. Saka qui y allait de son doublé, après s'être amusé avec la défense adverse (4-0, 62e) enfonce le clou. L'Iran réduisait le score dans la foulée, sur un très joli but de Taremi (4-1, 65e). Gareth Southgate pouvait faire apprécier sa profondeur de banc en lançant Foden, Grealish et Rashford. Ce dernier, sur son premier ballon, participait à la fête. Feinte de frappe et but en toute décontraction (5-1, 71e). Jack Grealish parachevait le festival en contre, après un contre mené par Callum Wilson (6-1, 90e). Finalement, sur penalty, l'Iran inscrivait un deuxième but, signé Taremi (6-2, 90+12e) ! Mise en route réussie pour la sélection anglaise, leader du groupe B en attendant la rencontre entre les Etats-Unis et le Pays de Galles ce lundi soir. Il faudra voir face à un adversaire plus tranchant ce qu'elle est capable de faire.

SÉNÉGAL 0-2 PAYS-BAS :

Les « Lions de La Teranga » craquent en fin de match

APRÈS la victoire inaugurale de l'Equateur contre le Qatar (2-0) dans le groupe A du Mondial qatari, les Pays-Bas croisaient le fer avec le Sénégal, ce lundi à 17 heures. Absents du dernier Mondial 2018, en Russie, et décevants lors de l'Euro 2020, les hommes de Louis Van Gaal avaient à cœur de réussir leur entrée en lice. Alignée en 5-3-2, la formation néerlandaise, portée par Bergwijn et Janssen en attaque, prenait rapidement le contrôle du ballon mais butait sur une sélection sénégalaise impuissante offensivement mais valeureuse sur le plan défensif. Nul blanc à la pause. Au retour des vestiaires, les Bataves repartaient avec les mêmes intentions mais manquaient toujours de justesse technique aux abords de la surface adversaire. Globalement inoffensifs, les Lions de la Teranga, orphelins de Sadio Mané, finissaient malgré tout par se signaler sur le but de Noppert. En difficulté, les Pays-Bas pliaient mais ne rompaient pas, notamment grâce à un grand Noppert, impérial face à Idrissa Gueye (73e). Il fallait attendre les ultimes instants de cette rencontre pour voir le tableau d'affichage évoluer. Sur un centre de Frenkie De Jong, Gakpo surgissait et plaçait une tête qui trompait Mendy (1-0, 84e). Malgré une frappe de Pape Gueye (85e), le Sénégal ne parvenait pas à revenir dans cette rencontre et le nouvel entrant Klaassen parachevait finalement la victoire des siens (2-0, 90+9e). Au classement, les Pays-Bas reviennent à hauteur de l'Equateur, prochain adversaire des Bataves.

CHEIKHOU KOUYATÉ OUT POUR LA PHASE DE POULES ?

C'EST une nouvelle que l'on craignait pour le Sénégal depuis quelques heures, suite à la sortie sur blessure de Cheikhou Kouyaté lundi face aux Pays-Bas, il semblerait qu'il soit forfait pour le reste de la phase de poules. Lundi soir, le Sénégal affrontait les Pays-Bas lors de la première journée de Coupe du Monde 2022 dans le Groupe A. Les Néerlandais se sont imposés (0-2) malgré une belle prestation de l'équipe africaine. Mais au-delà de la défaite des sénégalais, c'est les blessures de Abdou Diallo et de Cheikhou Kouyaté qui inquiètent. En effet, le milieu de terrain Sénégalais, Cheikhou Kouyaté serait forfait pour le reste de la phase de poule, au minimum. Il manquera alors les confrontations contre le Qatar, et contre l'Équateur. Il souffrirait d'une déchirure de la cuisse droite.

PRÉSENTATIONS :

Groupe « E » : Attention au Japon ?

L'ESPAGNE L'ÉQUIPE FAVORITE NUMÉRO 1 :

Depuis son seul sacre en 2010, l'Espagne n'a pas su enchaîner les bonnes performances en Coupe du Monde. Ses deux dernières participations sont soldées par une élimination au premier tour et elle était huitième de finaliste en 2018. Toutefois, la sélection espagnole qui est actuellement 7e au classement FIFA affiche une bonne dynamique durant les deux dernières années avec l'émergence de jeunes footballeurs comme Pedri, Gavi, Pino ; à côté des expérimentés comme Sergio Busquets, César Aspilicueta, Koke, Dani Carvajal et Alvaro Morata. En effet, si on considère les dernières prestations de la sélection espagnole dans la Coupe d'Europe 2020 où elle était demi-finaliste, elle est sans doute l'équipe la plus en forme du groupe E, lequel elle partage avec l'Allemagne, le Japon et le Costa Rica. La Roja pourra profiter de sa 16e participation en Coupe du monde pour triompher pour une deuxième fois.

LE JAPON POURRA CRÉER LA SENSATION :

Actuellement 24e mondial, le Japon s'apprête à disputer sa 7e phase finale de Coupe du monde. La sélection japonaise est la sélection la plus représentative de la zone asiatique dans la compétition mère des sélections depuis sa première participation en 1998. Cette équipe a remporté 4 Coupes d'Asie et elle a atteint les huitièmes de finale de la Coupe du monde à trois reprises dont 2002, 2010 et 2018. Yasuhito Endo 152 sélections est le footballeur les plus capé de l'équipe nippone tandis Kunishige Kamamoto 75 buts est son meilleur buteur. Sous les sellettes de Hajime Moryasu, la sélection japonaise avec une panoplie de des joueurs évoluant dans les grands championnats européens est l'une des équipes à prendre en considération quoiqu'elle soit un outsider. Les Samourai Blue présentent un effectif renouvelé avec seulement 6 joueurs qui étaient présents dans l'édition 2018 tels que Yoshida Nagatomo, Gaku Shibasaki, Itoshi Sakai.

L'ALLEMAGNE EST TRÈS ATTENDUE :

L'Allemagne qui est présentement 12e mondial au classement FIFA est ex-aequo avec l'Italie à la deuxième place de la hiérarchie des nations les plus titrées en Coupe du monde avec 4 célébrations, en



1954, 1974, 1990 et 2014. Surnommé la Mannchaft. Hans-Flick qui a pris les commandes de l'équipe allemande le 1er août 2021 a pour mission de redorer le blason car cette équipe, sortie d'une élimination au premier tour du mondial 2018 et une élimination en huitièmes de finale lors de la Coupe d'Europe 2020. Le sélectionneur allemand devra faire de son mieux pour tirer le meilleur des joueurs à sa disposition. Faut-il souligner que l'Allemagne est très riche au milieu de terrain et en attaque avec Josuah Kimmich, Leon Goretzka, Ilkai Gündogan, Serge Gnabry, Leroy Sané.

COSTA RICA, LE PETIT POUCET :

Le Costa Rica qui occupe la 31e place du classement FIFA est à sa cinquième participation à une phase finale de Coupe du monde. Sa meilleure performance dans la compétition remontait en 2014 où elle était quart-de-finaliste. Celso Borges avec 151 sélections est le joueur le plus capé de la sélection costaricienne, Rolando Foncesca est son meilleur buteur avec ses 47 réalisations. Entre 2014 et 2022, l'équipe costaricienne présente une bonne régularité à la Coupe du monde. Le sélectionneur costaricien Luis Fernando Suarez tentera de créer la sensation. Il pourra compter sur les expérimentés comme Keylor Navas, Celso Borges, Johan Venegas, Bryan Ruiz et Joel Campbell.

GROUPE « F » : LA BELGIQUE ET LA CROATIE EN FAVORIS

Les finalistes de la Coupe du monde 2018, la Croatie, affronteront la Belgique, le Canada et le Maroc à Qatar 2022 dans un groupe qui suscitera de grandes intrigues sur trois continents. Après quatre ans au sommet du classement mondial de la FIFA, la Belgique n'est plus la meilleure nation de football du monde. Elle est cependant largement favorite pour prendre la tête du groupe F de la Coupe du monde de la FIFA 2022. Les Diables rouges sont rejoints par le Canada, qui fera sa première apparition dans le tournoi depuis 36 ans, le Maroc et la Croatie, finaliste en 2018.

—- Le Canada, pas en victime expiatoire : Le Canada attend depuis 36 ans une deuxième participation à la plus grande compétition de football. Ils sont rentrés du Mexique sans avoir marqué le moindre but. Cependant, l'ancien attaquant de Liverpool et actuel joueur de Bâle, Liam Millar, affirme que lui et son pays ne se rendent pas au Qatar uniquement pour faire de la figuration.

BELGIQUE : LUKAKU L'ARME FATALE ? :

Lorsque Romelu Lukaku a rejoint Chelsea à l'été 2021 pour la somme faramineuse de près de 115 millions d'euros, il semblait que les champions d'Europe avaient la dernière pièce du puzzle pour se battre pour le titre de Premier League. Mais avec seulement sept buts en 24 apparitions, les neuf premiers mois du retour de Lukaku n'ont pas été de tout repos. L'attaquant se retrouve souvent sur le banc des remplaçants. Pour la Belgique, cependant, il reste l'homme principal. Pendant l'Euro 2020, seuls Ronaldo et Schick ont marqué plus que lui, et lors de la dernière Coupe du monde, seul Harry Kane l'a dépassé.

—- Croatie : Modric tirera-t-il à nouveau les ficelles ? : Luka Modric aura 37 ans à l'approche de la Coupe du monde, mais il faudrait être courageux pour l'écarter, lui et la Croatie, dès maintenant. Il y a quatre ans, ils ont surpris le monde du football en atteignant la finale de la Coupe du monde. L'influence de Modric sur la compétition était telle qu'il a remporté le Ballon d'Or plus tard cette année-là, en 2018. Quatre ans plus tard, sa délicieuse passe à Karim Benzema, qui lui a permis de marquer un but crucial lors de la victoire du Real Madrid en Ligue des champions contre Chelsea, a montré qu'il était toujours aussi talentueux. Alors peut-il vraiment faire encore mieux qu'en 2018 ?

LE PROGRAMME DE MERCREDI 23 NOVEMBRE :

11h, Maroc – Croatie
(Groupe F, 1ère journée)
14h, Allemagne – Japon
(Groupe E, 1ère journée)
17h, Espagne – Costa Rica
(Groupe E, 1ère journée)
20h, Belgique – Canada
(Groupe F, 1ère journée)

(*) La sélection du Maroc a été déjà présentée dans notre édition du Dimanche 20 Novembre

CONTRECHAMP

Combien on nous . . . aime !

Par Azouaou Aghiles

La haine et un peu plus. Avant (des années avant, depuis le verdict de la Fifa il y a 12 ans), pendant et après la cérémonie d'ouverture, et ça monte en intensité, du Mondial qatari, une véritable chasse aux « sorcières » s'est installée. Mais, au fait, c'est qui les malfaisants ? Une cabale aux relents racistes. D'abord sournoise, maintenant étalée au grand jour. Les Arabes, par la lucarne du Qatar, qui ne « respectent » rien, n'avaient qu'à ne pas s'aventurer sur un terrain aussi miné. Par à leur taille. Encore moins ce « petit », « minuscule » émirat « perdu dans le désert ». Qui a de l'argent et donc courtisé de toutes parts. « Dépense » sans compter ? Oui sûrement mais (les mais ce n'est pas ce qui manque) pas quand il s'agit d'une « générosité » qui arrange certaines économies érigées modèles. Mais en souffrance. Qui en redemandent dans le secret, violable, des institutions financières. Le Qatar, qui vient de réveiller les vieux démons du colonisateur bête et méchant (on revient au sieur Infantino qui joue, du haut de la puissance que lui offre le fauteuil de président, sur tous les fronts mais sait ne pas cracher dans la soupe en rappelant de grandes puissances en déliquescence, à leur triste passé fait de massacres à faire, en précurseurs, rougir les tenants du nazisme activant aujourd'hui à visage découvert dans ce havre de « paix » qu'est l'Occident moralisateur) qui, en ces temps troubles est en embuscade pour étouffer toute velléité d'émancipation sous couvert de slogans qui ne convainquent personne. Un petit pays, sorti des sables, comme les sept nouveaux stades qui accueillent dans l'hospitalité coutumière au « petit » (ce n'est pas péjoratif, vu sous cet angle), l'élite du sport le plus populaire de la planète. Drôle d'impair (crime de lèse-majesté plutôt) qu'ont commis de dirigeants qui n'avaient qu'à bien se tenir en restant bien dans leur coin à compter leurs sous. Ou comment sauver (les plus grands clubs d'Europe profitent d'une manne qui fait tourner les têtes à l'exemple du Paris SG, Manchester City, Arsenal etc..) justement le football sur le Vieux Continent avec des clubs illustres qui écrasent le reste du monde. Grâce à qui ? Il ne faut surtout pas le dire. La Coupe du monde D'un monde unipolaire. A l'avantage d'un Occident décadent et sans repères, même s'il fait rêver les enfants du reste du monde payant encore les effets d'une colonisation sauvage. Inhumaine. En trois jours de compétitions, on ne parle pas que de foot. On cherche des poux dans ces têtes « enturbannées » qui ne « savent » rien de la civilisation des têtes « pensantes » qui, elles, savent ce qui est bon et ne l'est pas pour l'Humanité. Merci le Qatar d'avoir osé. Permis surtout de nous montrer combien on nous aime.

A.A

Page 24_Mise en page 1 22/11/2022 18:00 Page 1

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:46	12:17	14:56	17:20	18:42
CONSTANTINE	05:52	12:23	15:03	17:26	18:48
ALGER	06:04	12:35	15:15	17:38	19:00
OUARGLA	05:58	12:30	15:12	17:35	18:56
CHLEF	06:11	12:42	15:24	17:47	19:08
MOSTAGANEM	06:16	12:47	15:29	17:52	19:13
ORAN	06:19	12:50	15:33	17:56	19:16

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7448 – MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	15°
Oran	21°	16°
Constantine	20°	7°
Ouargla	25°	13°

PROJET DE NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

Les transports en commun dans le viseur

Face au «terrorisme routier», qui fait des milliers de victimes chaque année, les pouvoirs publics ont décidé de sévir. En première ligne les transports en commun, tenus de respecter le code de la route. Dans le cas contraire, ils s'exposent à de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'au retrait du registre de commerce.



C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tebbi, lundi dernier, lors de la présentation du projet du nouveau code de la route devant la commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN).

En effet, la hausse marquante des accidents observée ces derniers mois sur les routes en Algérie a fait réagir les plus hautes autorités du pays, lesquelles ont décidé d'instaurer de nouvelles mesures pour faire reculer le nombre de vies sacrifiées sur les routes.

Le ministre de la Justice a précisé que ce nouveau projet, qui viendra remplacer la loi 01-14 relative à l'organisation de la sécurité routière, a été finalisé et se trouve actuellement en cours d'examen au niveau du secrétariat général du gouvernement et il devrait être présenté à l'APN lors de cette session parlementaire.

Ce projet devra, selon le ministre, revoir à la hausse les amendes et maintenir les délits énoncés dans le texte en vigueur, en révisant leurs dispositions à travers «le durcissement des peines prévues» et en attribuant un caractère criminel à certains actes dangereux, à l'instar de la conduite dangereuse, et ce dans le souci de parvenir à des mesures coercitives nécessaires, outre la pénalisation de certains autres actes, comme le refus de présentation de la pièce d'identité aux policiers. Le projet en question comprend également «des dispositions à même de renforcer la politique nationale relative à la sécurité routière, notamment les volets ayant trait à l'amélioration du système de collecte et de traitement des données relatives aux accidents de la route ainsi que l'amélioration du comportement des conducteurs», a poursuivi le ministre. Il prévoit également «l'introduction de sanctions complémentaires dont la formation du contrevenant en matière de sécurité routière pour une durée définie par l'autorité compétente, outre la possibilité de confisquer le véhicule utilisé dans le délit d'homicide involontaire». A ce propos, le ministre a indiqué que «les dispositions législatives sont accompagnées de procédures réglementaires et pratiques décidées par le gouvernement, dont la mise en place d'un plan d'habilitation des feux de circulation à travers le territoire national, outre l'exploitation des cartes de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales des zones à concentration d'accidents, en plus de l'adoption des tachymètres pour le transport des personnes et des biens et la présence obligatoire d'un chauffeur remplaçant pour les longs trajets».

«Faire face aux accidents de la route est un effort continue et multilatéral qui requiert l'adhésion de tout un chacun, à savoir les écoles, les mosquées et l'ensemble des acteurs de la société civile».

Lynda Louifi

BEIJING FINANCE STREET

Un important pôle d'ouverture financière

CETTE ANNÉE marque le 30e anniversaire de l'établissement du Financial Street de Pékin. À l'occasion de la conférence annuelle 2022 du Financial Street Forum qui se tient du 21 au 23 novembre à Beijing, une exposition est offerte aux visiteurs, en vue de leur permettre d'avoir un aperçu de ces trente ans de développement et de l'avenir de ce système financier, en tant que centre de gestion financière nationale et noyau de l'industrie financière de la capitale chinoise.

Financial Street de Beijing n'est pas seulement un concept géographique, mais un point de repère financier en Chine. Il abrite la Banque populaire de Chine, la Commission chinoise de réglementation du secteur bancaire et de l'assurance, la Commission chinoise de réglementation des valeurs mobilières ainsi que 1.900 autres institutions financières de divers types. Nombreuses décisions importantes dans ce secteur sont délibérées, discutées et prises ici.

Selon Sun Shuo, secrétaire du comité du Parti communiste chinois au district de Xicheng, «sa mission est de faciliter les réformes financières et le développement de la Chine dans un contexte de défis croissants. Au cours des 30 dernières années, des améliorations continues ont été apportées à son processus de prise de décision, à sa supervision, à l'établissement des normes, à la gestion des actifs, au règlement des paiements, à l'échange d'informations et à la coopération internationale.

Les réformes du secteur financier chinois se sont accélérées ces dernières années. Considérée comme un baromètre de la réforme financière et du développement de la Chine, la zone de Financial Street a connu une série de réformes. Sun Shuo a indiqué qu'en 2020, Financial Street a pris le devant en publiant une liste en dix points pour s'ouvrir davantage.

De l'ouverture institutionnelle à la libéralisation des affaires, en passant par l'assouplissement des restrictions du marché, il a attiré un certain nombre d'institutions financières internationales importantes et de haute qualité à s'installer ici pour le développement, et a décroché un certain nombre de "premiers du genre" projets.

Daiwa Securities a mis en place la première société de valeurs mobilières à participation majoritaire étrangère nouvellement créée à Beijing ; Goldman Sachs a été approuvée comme l'une des premières sociétés de courtage à capitaux entièrement étrangers. Le rôle de Financial Street comme pôle d'ouverture s'est de plus en plus affirmé.

R. I.

CONSEIL DES ENSEIGNANTS DES LYCÉES

Le bureau de Médéa revendique sa reconnaissance

LE BUREAU du syndicat du conseil des enseignants des lycées (CELA) a indiqué dans un communiqué daté du 17/11/2022 que «suite à différentes rencontres du syndicat du conseil des enseignants des lycées d'Algérie (CELA), plusieurs points ont été évoqués lors de la dernière réunion de ses membres qui s'est déroulée le 16 novembre.

Dans son communiqué, le bureau de wilaya du CELA indique que «deux mois après la rentrée scolaire 2022/2023 et partant de notre conviction et de la responsabilité portées sur notre dos pour défendre l'école algérienne, les travailleurs et les professeurs», les points ci-dessous ont été soulevés.

Le bureau de wilaya du CELA qui se considère comme un partenaire social, a toujours mis en avant le dialogue comme point cardinal dans toutes ses actions et ses revendications, en dépit des «réactions restrictives de la direction de tutelle dans le traitement des préoccupations des travailleurs», et ce, en application des instructions du ministère de l'éducation relatives à l'écoute et à l'accueil du partenaire social».

A ce propos, le bureau de wilaya du CELA demande à la direction de tutelle de mettre fin à la fermeture des voies du dialogue avec le partenaire social et de répondre à ses revendications concernant l'importante charge horaire de l'enseignement affectant certaines matières tels que l'Histoire et la langue française.

Une situation qui, selon les termes du communiqué, démontre l'iniquité dans la répartition des postes budgétaires, une conséquence de la non-association du partenaire social lors de l'élaboration de la carte scolaire.

Mais pas seulement, le CELA demande que soient définies les critères concernant les mutations administratives afin d'arriver à un allègement des surcharges et d'éviter que se créent des situations de tension chez les travailleurs pouvant dégénérer en contestations…

En outre, le CELA fait état d'un sous-encadrement administratif constaté dans certains établissements, demandant que soit procédé à la mise en place d'un calendrier sur les délais de régularisation des arriérés et impayés des travailleurs, la remise des arrêtés de titularisation à leur destinataire dès leur signature, la réactivation de la commission de médiation pour éviter le recourir systématique aux commissions de discipline, la possibilité de réserver un quota de logements aux enseignants, etc.

De Médéa, Nabil B.